



COMPTE RENDU CODIR

du mardi 24 novembre 2020 - 19h00

(visio-conférence)

Etaient présents : Jordan, Céline, Caroline, Anaïs, Sabine, Sébastien, Anne-Sophie.

Etaient absents : Dominique, Norman, Yves, Christian, Yann, Isabelle, Shendy.

-Recherche de financement :

- Plaque à finaliser pour envoyer par mail aux adhérents pour sponsoring (envoi aux membres du Codir par Jordan)
- Vente de produits à l'effigie du club : Ecocup ? Serviettes, gourdes, sac de sport...
- Loto ? Tout organisé
- Fête du club ? Repas avec marge et tombola ? Sur 1/2 journée et soirée (voir si piscine ok peut-être lors de la transition entre Divoneo et Archipel : Archipel samedi avant l'ouverture) : JO de natation après-midi et soirée natation synchronisée - service des sports plutôt disposé à nous aider au vu du contexte, selon les projets

-Covid :

- Inquiétude des familles et demande de remboursement
- Décaler tous les encaissements d'un mois (novembre → décembre)

PLAN A :

- Travail sur des mesures compensatoires avec le Service des Sports : réflexion sur des créneaux pendant les petites vacances scolaires, voir jusqu'à fin juillet pour rattraper les cours qui n'ont pas eu lieu - possible de commencer pendant les vacances de Noël
- Voir pour les heures de David et Clément : à priori les heures compétitions ne seront pas effectuées jusqu'en décembre donc ces heures peuvent être dédiées au rattrapage des cours pendant les vacances

PLAN B :

- Remplir le CERFA don à association ? Jordan se penche sur la question : la cotisation des adhérents est défiscalisable : montant 66% max dans la limite des 20% des revenus imposables. Reçu à délivrer. Vérifier si c'est possible auprès de la FFN ?

PLAN C (si pas d'autre solution) :

- enveloppe de remboursement avec un montant global maximum à partager auprès des adhérents... problème : avoir la trésorerie au sein du club...

-BNSSA :

Proposition de frais de dossiers non remboursables

Proposition d'intégrer les frais d'examineurs

Proposition de formation en interne un éducateur qui pourra assurer la partie secourisme de la formation (monitorat de secourisme par Clément)

Clément 30h aujourd'hui, avec projet BNSSA 35h / semaine

Questions : Quel coût pour la formation de Clément PSE : 450 et 500 € ? Voir si prise partielle en charge par les organismes de formation auxquels le club cotise - OPCO - DDCSPP ? Faut-il augmenter le prix du BNSSA pour répondre à ces différentes propositions ?

Voir Jordan pour aider David à avancer sur ce dossier

-Triathlon :

Accueil actuel dans les lignes de licenciés triathlon contre contrepartie

Club limite en terme d'encadrement : uniquement des bénévoles

— > idée : fusionner les clubs (surtout dans l'encadrement)

Nouveau contrat à temps plein ou pas loin pour triathlon, compétitions et compléter les heures manquantes sur Cahors Natation

Quels besoins pour le club de triathlon ? Nombre d'heures ?

Beaucoup de questions auxquels répondre avant de se lancer dans cette fusion : groupe de travail pour réfléchir - présenter ce projet pour un éventuel démarrage à la saison prochaine...

Cotisations actuelles pour le triathlon - si fusion ? Augmentation ? Les adhérents seront-ils prêts à accepter cette augmentation (double licence + éducateur rémunéré) ?

Au lieu d'une fusion ? Est-ce qu'on peut faire une convention pour proposer les cours de natation avec une licence peu chère ?

Ou mutualiser l'éducateur ?

Membres du Codir plutôt d'accord pour repousser cette idée pour le moment. Beaucoup de travail et financements fragiles

Prochain CODIR mardi 26 janvier 19h